Le Regroupement fête ses 40 ans!

POURQUOI ADHÉRER AU REGROUPEMENT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE?

DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES?

REGROUPEMENT DES CPE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE–APPALACHES

Mars 2022

1

Adhérer au Regroupement, c'est faire le choix de joindre un réseau et de se doter d'une force de représentation dans la région.

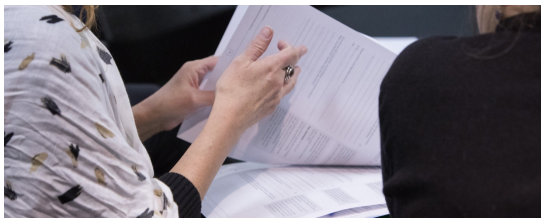

En 2021-2022, le Regroupement comptait 117 corporations membres sur les deux territoires, dont 13 CPE-BC et 5 bureaux coordonnateurs. Les 117 corporations membres, offrant des services dans plus de 201 installations, donnent du poids aux représentations du Regroupement.

2

Le Regroupement représente les CPE et BC des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches auprès de nombreux partenaires et instances

Année après année, la proportion importante et croissante des CPE et BC des deux régions qui adhèrent au Regroupement lui confère une crédibilité certaine auprès des différents acteurs.

Le Regroupement entretient des relations avec:

- Cabinet du ministre de la Famille;
- Ministère de la Famille;
- Députés de différents partis, selon les besoins et les enjeux

REGROUPEMENT DES CPE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE–APPALACHES

2290, rue Jean-Perrin, bureau 222
Québec, QC
G2C 1T9

418-842-2521

info@rcpeqc.org

Le Regroupement représente les CPE et BC sur différents comités, tables, concertations :

- Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale;
- PRÉCA (Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches);
- Concertation intersectorielle régionale pour le développement des tout-petits (Grandissons tous ensemble);
- Groupe de travail en petite enfance Chaudière-Appalaches;
- Porteurs des droits de l'enfant;
- Tables des saines habitudes de vies;
- Tables régionales de concertation pour l'intégration des enfants en situation de handicap en SDG;
- Comité de programme du Cégep de Sainte-Foy;
- Etc.

À travers ces représentations, le Regroupement s'engage avec les acteurs de différents réseaux. Il fait connaître la réalité et la valeur des CPE et de la garde en milieu familial régie et bâtit des liens avec les partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du milieu communautaire et même du monde municipal.
Le Regroupement travaille en collaboration avec plusieurs autres regroupements régionaux et l'AQCPE.

3 Faire partie d'un réseau

Un des grands avantages d'être membre du Regroupement, est la possibilité de participer à différentes activités avec d'autres représentants et représentantes de CPE et de BC, d'échanger, de partager des préoccupations, des solutions, des outils, enfin, de ne pas être isolé. Ces échanges sont possibles lors des :

- Réunions régulières et rencontres des membres;
- Communautés d'apprentissages (personnel des BC, éducatrices, éducatrices spécialisées, responsables de l'alimentation);
- Activités de formation;
- Etc.

4 Être tenu informé

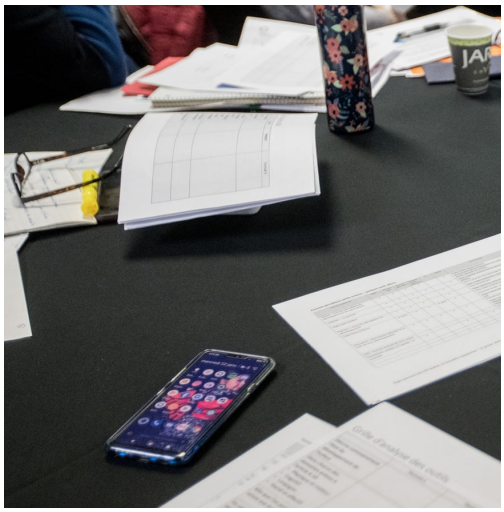

Être membre du Regroupement permet d'être renseigné sur les plans politiques, pédagogiques et différents sujets utiles. Les renseignements circulent auprès de membres de différentes façons :

- Des messages réguliers par courriel;
- Une infolettre (Le Crieur);
- Les réunions régulières et autres rencontres proposées aux membres;
- Des tables de travail, dont celles réservées au personnel des bureaux coordonnateurs;
- Le site web;
- Les réseaux sociaux.

La pandémie a amené l'équipe à s'ajuster. Les rencontres se tiennent actuellement par visioconférence et cette modalité devrait être maintenue, au moins pour une partie des activités, au cours des mois et des années à venir.

5 Bénéficier du service de remplacement

Le Regroupement, grâce à une équipe dédiée, travaille au recrutement de personnel de remplacement. Plus particulièrement, le service de remplacement maintient une banque de ressources, éducatrices, éducatrices spécialisées, cuisinières, disponibles pour travailler sur une base occasionnelle ou à plus long terme, à temps partiel ou à temps plein.

Le service de remplacement n'arrive pas à combler tous les besoins des membres en cette période de pénurie de main-d'œuvre. Néanmoins, sa réputation, jumelée au travail constant et créatif de l'équipe, attire de nouvelles candidatures à l'année et celles-ci répondent à de nombreuses demandes des membres.

De plus, le personnel du service a développé une grande expertise en dotation du personnel. Les directions s'y réfèrent pour obtenir des précisions ou des conseils en lien avec la qualification du personnel et la classification salariale, pour ne donner que quelques exemples.

Enfin, des actions du service de remplacement cherchent aussi à valoriser la profession et, ainsi, à aider les membres à retenir et attirer du personnel au sein du réseau.

6 Être soutenu et accompagné par le service de formation et soutien professionnel

Année après année, le Regroupement propose un programme de formation réfléchi à partir des besoins des membres, mais aussi en tenant compte des développements et nouveautés en pédagogie. L'objectif, encore une fois, est de soutenir les membres dans leur mission et l'amélioration de la qualité :

- Formations clé en mains;
- Formations en groupe, en inscription individuelle;
- Service de soutien professionnel;
- Service de coaching et accompagnement sur mesure (gestion, alimentation);
- Tables et communautés d'apprentissage.

Actuellement, toutes ces activités sont offertes en format web selon une formule interactive. Nos formatrices et les participantes sont agréablement surprises et apprécient la qualité des échanges et des apprentissages.

Le programme 2022-2023 est déjà en préparation. Plusieurs formations appréciées reviennent et des nouveautés s'ajoutent.

Pour certains services, des frais s'ajoutent $

7 Obtenir de l'appui et des conseils

L'équipe du Regroupement se fait un devoir d'être là pour les membres. La direction et chacune des employées sont disponibles et répondent aux besoins de soutien selon leurs champs de compétences respectifs. Elles écoutent, analysent, réfèrent au besoin, soutiennent, recherchent l'information, cherchent des pistes en fonction des situations qui leur sont soumises.

Des appuis et des conseils peuvent aussi être obtenus en engageant temporairement une des ressources proposées dans le Programme de développement professionnel.

De plus, le Regroupement étant membre de Consortium de ressources et d'expertise coopératives, ses membres peuvent avoir accès à différentes ressources professionnelles à tarifs concurrentiels. Les demandes de services à cette organisation transigent obligatoirement par le Regroupement.

8 Jouir d'autres avantages

- Publication gratuite des affichages d'emplois sur notre babillard;
- Location des salles de formation;
- Etc.

L'équipe cherchant constamment à innover....d'autres services peuvent toujours s'ajouter en cours d'année.

Pour certains services, des frais s'ajoutent $

Tableau des différents services offerts

Les différentes catégories de membres sont présentées à l'Annexe 1.

	Membres réguliers	Membres affiliés	Membres partenaires	Membres soutien	Non membres
Relations et échanges avec des partenaires et différents niveaux d'organisation (représentation) :	✓	✓	✓		
• Tables et groupes de concertation régionaux	✓	✓	✓		✓
• AQCPE et autres regroupements régionaux	✓	✓			
• Cabinet du Ministre	✓	✓			
• Ministère de la Famille, en particulier la direction régionale	✓	✓			
• CIUSSS et CISSS	✓	✓			✓
• Maisons d'enseignement	✓	✓			
• Milieux de la recherche	✓	✓			
Représentation politique	✓	✓			✓
Vie associative : possibilité de :					
• Être consulté;	✓	✓	✓		
• Joindre des comités,	✓	✓	✓	✓	
• Devenir membre du conseil d'administration,	✓		✓	✓	
• Être désigné.e comme représentant.e du RCPEQC.	✓				

	Membres réguliers	Membres affiliés	Membres partenaires	Membres soutien	Non membres
Information :					
• messages courriels,	✓	✓	✓	✓	
• publication Le Crieur,	✓	✓	✓	✓	
• documents inédits.	✓	✓	✓		
Site web	✓	✓	✓	✓	✓
• Section réservée aux membres	✓	✓	✓		
• Publications sur le babillard d'emplois	✓	✓			
Participation aux réunions régulières et autres rencontres des membres	✓	✓	✓		
Services conseil : consultations brèves	✓	✓			
• Dossiers politiques	✓	✓			
• Gestion	✓	✓			
• Pédagogie	✓	✓			
Table des directions des bureaux coordonnateurs	✓				
Service de remplacement	✓$	✓$			
• Adhésion	✓	✓			
• Service conseil en lien avec la dotation du personnel, dont la qualification du personnel et la classification	✓	✓			
• Promotion du service	✓	✓			
• Promotion des emplois en service de garde éducatifs	✓	✓	✓		✓

Tableau des différents services offerts

Les différentes catégories de membres sont présentées à l'Annexe 1.

	Membres réguliers	Membres affiliés	Membres partenaires	Membres soutien	Non membres
Service de formation et développement professionnel					
• Service conseil	✓	✓			
• Formations en inscription individuelle ou en clés en mains	✓$	✓$	✓$ Tarif de base +25%		✓$ Tarif de base +50%
• Tables, communautés	✓$	✓$			
• Soutien professionnel en pédagogie	✓$	✓$			
• Coaching	✓$	✓$			
• Conférences	✓$	✓$	✓$	✓$	✓$
Location des locaux	✓$	✓$	✓$		
Centre de documentation	✓	✓	✓		

Le Regroupement fête ses 40 ans!

Article 6.0 - Membres

6.1 Catégories de membres

Le Regroupement comprend quatre (5) catégories de membres, soit des membres réguliers, des membres affiliés, des membres partenaires, des membres soutien et des membres honoraires.

6.1.1 Membre régulier

Tout centre de la petite enfance et/ou tout bureau coordonnateur peut devenir membre régulier sur demande à cette fin et sur paiement de la cotisation prescrite, sous réserve des autres dispositions des règlements généraux.

6.1.2 Membre affilié

Une garderie sans but lucratif, gérée par un conseil d'administration formé majoritairement de parents, et partageant la mission, les buts et objectifs du Regroupement, peut obtenir le statut de membre affilié à condition de verser la cotisation prescrite, sous réserve des autres dispositions des règlements généraux.

Tout membre affilié doit être accepté par le conseil d'administration.

6.1.3 Membre partenaire

Toute personne morale, organisme, association sans but lucratif, autre qu'un centre de la petite enfance ou un bureau coordonnateur, offrant des services à la petite enfance ou pouvant contribuer à la poursuite de la mission du Regroupement peut devenir membre sociétaire, sur demande à cette fin et sur paiement de la cotisation prescrite, sous réserve des autres dispositions des règlements généraux.

6.1.4 Membre soutien

Toute personne et toute organisation intéressée aux services à la petite enfance ou pouvant contribuer à la poursuite de la mission du Regroupement peut devenir membre soutien, sur demande à cette fin et sur paiement de la cotisation prescrite, sous réserve des autres dispositions des règlements généraux.

6.1.5 Membre honoraire

Il sera loisible au conseil d'administration du Regroupement, par résolution, de désigner toute personne comme membre honoraire du Regroupement pourvu, toutefois, que le nombre des membres honoraires ne représente pas plus de dix pour cent (10 %) du nombre total des membres réguliers.